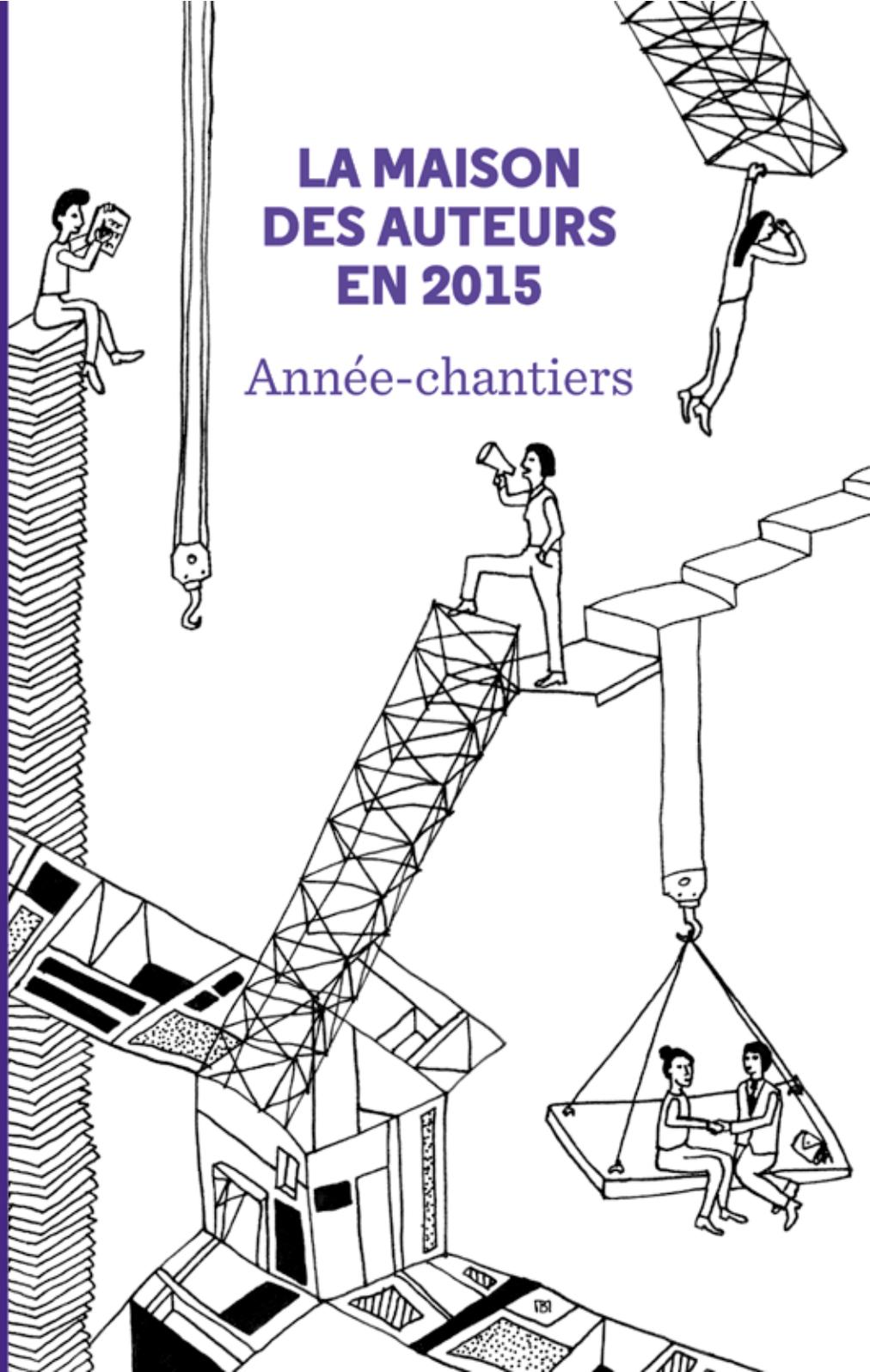


LA MAISON DES AUTEURS EN 2015

Année-chantiers



**AUX CÔTÉS DE
CHAQUE AUTEUR,
UNE FORCE COLLECTIVE**

ÉDITORIAL AUX CÔTÉS DE CHAQUE AUTEUR, UNE FORCE COLLECTIVE

Individuels ou collectifs, les chantiers sont ouverts !

La SACD et la Scam comptent ensemble près de 100.000 auteurs membres. 400 professionnels de la gestion des droits et du soutien aux créateurs leur assurent des services tant en Belgique qu'en France et au Canada. Leur réseau international compte des dizaines de pays.

Elles forment **la force d'action européenne la plus considérable des auteurs** du cinéma et de l'audiovisuel (fictions, documentaires, séries, animations, courts métrages...), de la radio, du roman, de l'essai, de la BD et du livre jeunesse, de l'humour, du théâtre, de la danse, du cirque et de la rue, du conte....

Cette force agit au quotidien, pour chaque auteur, pour garantir d'abord des rémunérations, individualisées, régulières et autonomes. À leur demande ou spontanément, elle les accompagne dans leurs activités professionnelles, du conseil en matière de contrat à la formation continuée, des questions sociales et fiscales à la protection de leurs projets contre le plagiat.

Ce ne sont pas de louables intentions, ce sont des services concrets qui sont organisés : disponibles, spécialisés, experts, accueillants, attentifs, présents sur le terrain.
Découvrez leur travail en 2015 !

Cette force se déploie aussi, en leur nom collectif, sur tous les terrains professionnels et politiques. La SACD et la Scam figurent parmi les plus influentes sociétés d'auteurs en Europe. Et les débats y sont virulents. Les décisions judiciaires capitales. Elle influe réellement sur les politiques culturelles qui se construisent dans un monde marqué par la globalisation et la numérisation. Pour y répondre, ensemble, au sein de la Maison des Auteurs, la SACD et la Scam préparent une phase nouvelle de leur développement à Bruxelles.

Les chantiers en faveur des auteurs sont ouverts !

Frédéric Young,
Délégué général de la SACD et la Scam en Belgique



Frédéric Young

ANNÉE-CHANTIERS

Mieux, l'année du début de nombreux chantiers, voilà comment nous avons profilé 2015. Ils avaient été annoncés ou pressentis. Ils étaient voulus ou inévitables. Certains nous ont été imposés, nous avons programmé, entamé et réfléchi les autres. Ils comportent de belles perspectives ou de nombreux risques... En 2015, nous avons pris à bras le corps les chantiers à réaliser.

Et nous poursuivrons en 2016 et au-delà, jusqu'à leur bonne fin !

2015, AU FIL DES MOIS

Janvier

L'année s'ouvre sur la première vague d'attentats à Paris, et notamment le 7 janvier à Charlie Hebdo. La Scam est directement endeuillée car plusieurs des dessinateurs et journalistes victimes sont membres de notre société.

Dans ce sombre contexte, la réforme du droit d'auteur voulue par la Commission européenne nouvellement élue est déjà un chantier majeur. Les discussions se déroulent au niveau européen, notamment au Parlement autour du rapport de Mme Julie Reda (Parti Pirate !), mais aussi dans chaque pays de l'Union dont la Belgique. La territorialité du droit d'auteur est clairement visée, considérée comme contraire à la Doctrine supérieure du Marché unique. Au plan du droit d'auteur national, c'est la transposition de la directive européenne sur les œuvres orphelines dans la loi belge qui est à l'ordre du jour.

En matière de Politique culturelle, janvier est marqué par le discours de la Ministre

de la Culture Joëlle Milquet. Il s'agit pour elle de « Bouger les lignes », de remettre les créateurs et les artistes au centre. Dans son intervention, la Ministre pointe les raisons qui justifient le changement de politique :

1. La numérisation et, avec elle, la globalisation produisent de nombreuses ruptures majeures, dont :

→ un double accès potentiellement illimité des publics vers les œuvres et le patrimoine et des créateurs et institutions vers ces publics,

→ l'émergence d'un nouvel art numérique,

→ une double autonomisation des artistes et créateurs d'une part et des publics d'autre part,

→ une globalisation qui à la fois fait exploser la liberté de choix et de

création mais entraîne aussi le risque de mercantilisation,

→ la modification brutale de la répartition des revenus avec une baisse artificielle de la valeur unitaire des œuvres,

→ la transformation complète du rôle des intermédiaires,

→ l'évolution des besoins en matière de démocratisation.

2. Diversité de la société

Nos publics ne sont plus les mêmes et n'ont plus les mêmes attentes. Ils vieillissent en terme démographique et mixent de nombreuses origines.

3. Interdisciplinarité de l'offre culturelle
Le monde culturel du 20^e siècle s'est construit de manière cloisonnée. Or, les offres culturelles se mixent.

4. Évolution institutionnelle de la gouvernance en Belgique et éclatement des politiques culturelles. Notre gouvernance, la gestion de nos politiques culturelles, a éclaté de plus en plus entre différents niveaux de pouvoirs. Il faut souligner la montée en puissance des Régions, ou encore l'ampleur des politiques culturelles locales ou urbaines. Voilà autant de changements, de révolutions, de ruptures qui nous imposent d'en mener à notre tour dans notre politique culturelle de manière intelligente et participative.

Faire bouger les lignes, c'est tout simplement permettre de construire ensemble

la nouvelle offre culturelle du 21^e siècle, pour une demande et des publics du 21^e siècle avec des institutions du 21^e siècle, grâce à un Plan d'action de soutien aux artistes.

Voici ouvert le vaste chantier de réflexion et de rénovation des fondements de la politique culturelle de la Belgique francophone, organisé sous la forme d'une «consultation prospective» : six grandes coupes composées de représentants du monde culturel et coordonnant différents groupes de travail seront mises en place pour préparer les différents projets concrets à déposer selon les thématiques suivantes : Plan de soutien aux artistes et à la nouvelle offre culturelle / Nouvelle alliance culture-école / Stratégie numérique culturelle francophone / Stratégie culturelle dans le cadre de l'économie créative / Nouvelle politique de démocratisation et de diversité culturelle / Nouvelle gouvernance des politiques culturelles.

La Maison des Auteurs et PointCulture travaillent en commun pour aider à organiser les travaux de la « Coupole des artistes ».

Les budgets 2015 de la SACD Belgique et de la Scam Belgique sont ratifiés et permettent de **financer un nouveau site internet pour la SACD et la Scam**. Ces budgets ne comportent plus de recettes provenant des produits financiers. En effet, la loi impose que ceux-ci, générés en Belgique, soient reversés aux auteurs. Cela représente un déplacement budgétaire de quelques 60.000 euros.

Un autre budget est approuvé en ce début

d'année : celui relatif aux **travaux de rénovation et d'extension de la Maison des Auteurs de Bruxelles** (les 87 et 85 rue du Prince royal à Ixelles), en ce compris un espace de rencontre, de réunion et de formation destiné notamment aux activités européennes. La SAGEL et la SOVERIMMO, les deux sociétés immobilières propriétaires, disposeront des moyens de réaliser le beau projet proposé par l'architecte Jean-Paul Hermant, sélectionné sur concours. Il est l'auteur architecte de la « Patinoire royale », ancienne patinoire réaménagée par la galeriste parisienne Valérie Bach en espace d'art contemporain destiné à accueillir de prestigieuses expositions thématiques.

Au niveau fédéral, la « Commission artistes » s'est réunie. D'emblée, ses travaux s'annoncent compliqués. Une tâche importante de concertation avec l'administration pour Tanguy Roosen qui, aux côtés d'autres acteurs du secteur, y représente la Maison des Auteurs.

Février

La SACD accélère sa mutation numérique sous l'impulsion de sa direction générale. Ceci suppose de mobiliser de nombreuses ressources pour repenser les services, les réorganiser en tirant parti des outils en ligne. Des investissements informatiques importants sont en cours. Ils se pérenniseront.

Ces efforts consentis permettent aussi de **moderniser la gestion des droits** en vue d'une plus grande efficacité tant pour les auteurs que pour les utilisateurs des répertoires. Il s'agit de veiller

à l'autonomie de fonctionnement de la SACD dans un contexte en très rapide évolution.

En Belgique, le chantier de la mise en place de la loi sur le contrôle des sociétés de gestion de 2014 occupe énormément d'énergie. Un arrêté royal de grande ampleur est en discussion et des travaux comptables significatifs sont nécessaires. La SACD et la Scam ont ainsi répondu à un nouveau questionnaire (émanant du SPF Économie) sur la mise en place du contrôle renforcé.

Au conseil de la Propriété intellectuelle, l'administration du SPF Économie, sans concertation préalable ni étude d'impact, ouvre un chantier au sujet des « **bibliothèques numériques** » (titre trompeur), visant à créer une gestion collective obligatoire - de type Auvibel - pour toutes les mises en ligne par des organismes publics ou parapublics. Ce projet soulève immédiatement de graves questions et suscite une vive réaction des titulaires de droits.

La RTBF présente aux associations du monde culturel réunies par la Fédération Wallonie-Bruxelles diverses initiatives qui devraient être lancées en télévision en 2015... et qui n'entraînent pas un grand enthousiasme... Pour Georges Hoyos, président du Conseil du Livre, la RTBF reste très géo-centrée. La volonté d'ouverture, encouragée par l'Administration, ne doit toutefois pas être négligée. La SACD participe aux discussions autour de projets (encore de nouveaux chantiers), qui peuvent s'avérer prometteurs comme celui des « **séries belges de fiction** ».

Mars

Il est des chantiers qui semblent n'être jamais entièrement achevés ! En audiovisuel, s'agissant du droit des auteurs à être justement rémunérés, principe pour lequel de très dures discussions s'étaient déroulées en 2013 et 2014, l'acquis de la loi votée juste avant les élections fédérales - pourtant limité à la distribution par câble - demeure un chiffon rouge pour certains producteurs. Leur société de gestion Agicoa l'a contesté en déposant un recours à la Cour constitutionnelle... pour inégalité ! À l'analyse, la position d'Agicoa paraît contradictoire : promettant la « mort de la production cinéma » si la loi est confirmée, mais demandant à la Cour le même droit incessible à rémunération vis-à-vis des autres producteurs que sont les radiodiffuseurs... La SACD et la Scam répliquent donc bien sûr avec les autres sociétés d'auteurs et d'artistes ! Toutes sauf... la Sabam qui s'abstient malheureusement dans cette procédure dont la décision est attendue pour 2016.

Évolution positive, qui démontre la communauté de vue des deux sociétés, deAuteurs donne un mandat de gestion à la SACD pour le Spectacle vivant de façon à mieux collaborer sur les outils informatiques.

La Maison des Auteurs et Anne Vanweddingen en particulier jouent un rôle important dans le travail de la Première Coupole « Artistes au centre ».

Quelques vérités sont mises en avant par le Comité belge, réuni en mars, sur base d'un travail en profondeur d'écoute des

auteurs mené par Anne Vanweddingen. Il faut constater que le paysage créatif en Belgique francophone est composé :

- de créateurs actifs et innovants, multipliant les projets,
- de créateurs confrontés à la précarité et à une « indifférence » institutionnelle,
- de créateurs budgétairement marginalisés et exclus des accords non-marchands,
- d'institutions qui se modernisent, souvent en redéfinition, confrontées à la fragmentation des responsabilités politiques et à des besoins de formation énormes pour faire évoluer rapidement leurs compétences,
- d'institutions confrontées à des choix de stratégie sans cadre politique clair,
- d'institutions qui disposent de savoir-faire enclavés, invitées à une coordination par l'entremise des Centres Culturels (avec un équilibre FWB/intérêts locaux complexes)
- de publics (solvable) sur-sollicités par des offres soit massives soit hyper individualisées,
- de publics (insolvable) marginalisés,

→ de nouveaux publics à définir (pour les approcher),

→ de nouveaux publics, connectés aux offres mondialisées, en attente de propositions différentes,

→ de politiques publiques artistiques et culturelles à destination des jeunes scandaleusement dérisoires (RTBF, offre de SV pour la jeunesse, politique d'animation, jeux, offres pédagogiques),

→ de politiques publiques asphyxiées par le néo-libéralisme technocratique dominant l'Europe.

Suite à ces constatations, la Maison des Auteurs définit les priorités à défendre. Elle soutient que la concertation devrait au moins permettre d'élaborer, tenant compte du numérique et de la dimension européenne/francophone :

→ une amélioration vérifiable, programmée, de la situation matérielle et « morale » des auteurs et artistes,

→ un plan réellement novateur pour les arts de la scène (transversal), appuyé sur le rayonnement de plateformes numériques et les médias (RTBF),

→ une vision de la politique culturelle pour les arts visuels hors les musées,

→ une stratégie de développement alliant « audiovisuel » et « livre » vers le multimédia, avec un futur pour le CCAV-L (Centre du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Livre),

→ un projet « utopique » de type « académie du 21^e siècle », articulant la découverte et le foisonnement des arts et des technologies du futur à la frontière des écoles, académies, bibliothèques et Centres Culturels,

→ une réflexion transversale sur l'information, la formation et l'accompagnement des professionnels,

→ la création d'un fonds transversal finançant sérieusement la R&D, ainsi que toutes les « écritures innovantes »,

→ une refondation de la démocratisation culturelle sur un nouveau corpus d'objectifs.

Ces objectifs ambitieux impliqueront pour se réaliser une très forte mobilisation des secteurs culturels en général et des créateurs en particulier... Chantiers toujours.

Les deux comités ont entériné un nouveau barème de répartition des droits de reprographie qui a été adressé au service de contrôle dans les délais nécessaires avant les Assemblées générales. Il corrige quelques déséquilibres apparus avec le temps.

Avril - Mai

En avril, dans les négociations, ne te découvre pas d'un fil ! Elles sont d'ailleurs nombreuses en ce printemps de 2015, et portent souvent sur les nouveaux services de VOD et SVOD. C'est le cas avec iTunes, ou encore avec la RTBF, ou Belgacom, désormais acteur majeur de la distribution de services de médias avec quelques 1,5 millions d'abonnés.

Au niveau européen, le débat se poursuit. La Commission a sorti ses orientations sur le numérique, y compris le droit d'auteur. Dans le cadre de cette réforme, nos sociétés ne sont pas pour leur part opposées à la volonté de la Commission d'assurer la portabilité des services proposant des offres culturelles afin de permettre une continuité dans l'accès aux films et aux œuvres. Plus encore que les services, la SACD et la Scam souhaitent un **renforcement de la disponibilité des œuvres elles-mêmes sur les plateformes numériques**.

En revanche, elles auraient souhaité que la Commission européenne soit moins floue et plus ambitieuse dans trois directions :

→ La rémunération des auteurs : la Commission évoque certes la nécessité d'examiner des mesures de sauvegarde en faveur d'une rémunération équitable des créateurs mais ne fixe ni calendrier ni éléments concrets. Pourtant, un droit à une rémunération équitable des auteurs pour l'exploitation des œuvres en ligne devrait être ajouté à l'agenda numérique de la Commission.

→ La promotion des œuvres européennes : nos sociétés jugent positif le souci de la Commission de réviser la directive sur les services de médias audiovisuels pour rendre applicable à l'ensemble des opérateurs, en particulier aux géants du Net, les règles en faveur de la promotion des œuvres européennes (obligations d'investissement et de diffusion de la création). Elle invite cependant la Commission à présenter un calendrier précis et rapide pour faire respecter une égalité de traitement entre tous les acteurs et s'assurer que le financement et l'exposition de la création européenne ne soient pas pénalisés.

→ La lutte contre la contrefaçon des œuvres sur Internet : à l'instar des autorités françaises, la Commission semble vouloir développer des mesures visant à assécher le financement des sites internet qui s'enrichissent du commerce illégal des œuvres. Toutefois, la Commission reste timorée et floue sur la responsabilité des intermédiaires techniques et des plateformes numériques. La SACD et la Scam regrettent notamment qu'il n'y ait pas d'engagement plus clair sur une révision de la directive e-Commerce et/ou sur un renforcement de la directive relative à l'application des droits de propriété intellectuelle.

Luc Jabon et Tanguy Roosen portent également ces revendications auprès du cabinet du Ministre fédéral belge Alexander De Croo, en charge du Numérique.

Le 26 mai se tient un symposium intitulé

« Crossovers Culture & Technology » au cours duquel la nécessaire défense des créateurs et du droit d'auteur sera rappelée par les autorités belges.

Autre chantier ouvert en avril par la Ministre Milquet : celui de la rédaction d'un projet de décret sur **la régulation culturelle du prix du livre** confiée à un groupe de travail présidé par Frédéric Young et composé d'auteurs, d'éditeurs, de libraires, de bibliothécaires et de représentants de l'Administration du Livre et de la Lecture. Isabelle Wéry, Thomas Gunzig et Michel Dufranne y représentent la Maison des Auteurs.

La Ministre a souhaité avancer le plus rapidement possible, ce dossier ayant une forte résonance au sein de la francophonie. La Vlaamse Gemeenschap prépare elle aussi son projet de décret.

Le 27 mai, l'Assemblée générale de la Scam est accueillie par l'ISTI (Institut Supérieur des Traducteurs et Interprètes). Les rapports de gestion et d'action culturelle sont approuvés, ainsi que les nouveaux barèmes. Alok b. Nandi achève son mandat à la présidence du Comité belge, chaleureusement remercié par ses pairs et les membres de l'équipe de la Maison des Auteurs. C'est Paola Stévenne qui sera élue Présidente du Comité belge lors de cette même soirée, deuxième femme à occuper cette fonction après Françoise Wolff.

À son initiative, nos sociétés prennent des contacts avec des auteurs et des responsables de radios pour ouvrir un dialogue général sur le financement de la création de fictions et de documentaires

et leur diffusion par ces radios.

Enfin, dans le souci de perfectionner la gestion pour les auteurs, trois groupes de travail sont initiés en interne pour optimiser les processus de travail :

→ la déclaration des œuvres par et avec les auteurs,

→ l'acquisition de la documentation nécessaire à la répartition,

→ les opérations de paiements aux auteurs.

Juin

Le 1^{er} juin, l'Assemblée générale de la SACD se tient dans le cadre agréable du Théâtre Marni à Ixelles. Luc Jabon achève son mandat à la présidence du Comité belge sous les applaudissements. Les rapports sont adoptés à l'unanimité, y compris les nouveaux barèmes. La concurrence permanente de la Sabam pour recruter nos membres est discutée en séance.

Dans le prolongement de l'Assemblée générale, Inès Rabadán est élue présidente du Comité belge. C'est une première pour une femme en Belgique.

À l'initiative de nos sociétés, la RTBF, la Sonuma, Universciné, Mediaparticipations, WIP-CBA, le CCAV et la MdA se réunissent pour examiner la manière de dynamiser les offres légales de VOD-SVOD mettant en valeur des répertoires européens de qualité diversifiée et

notamment des créations belges francophones. Tous les participants se sont félicités de cette initiative jugée nécessaire et urgente.

Au niveau de l'Europe, le rapport « Reda » est fortement amendé et adopté en commission juridique du Parlement européen.

Le résultat final est nettement meilleur, mais pose encore de graves questions.

L'élaboration du projet de décret sur la régulation culturelle du prix du livre progresse. Ce dossier fait l'objet de plusieurs réunions et de nombreux contacts. Il s'agit de concevoir un ensemble cohérent de mesures pour le livre et sa promotion, en parallèle du Plan lecture initié dans le même temps. Ce train de mesures s'inspire des grands axes nouveaux de politique culturelle.

Ce sont d'ailleurs ces mêmes principes de rénovation qui marquent la note politique théâtrale soumise par le cabinet Culture à la concertation du Conseil de l'Art Dramatique (CAD), du Conseil de l'Aide aux Projets Théâtraux (CAPT), du Comité de Concertation des Arts de la Scène (CCAS), des chambres patronales, des associations des compagnies et de la Maison des Auteurs, via la Coupole « artistes ». Les défis identifiés pour ce Plan Théâtre sont : Remettre l'artiste au centre ; Soutenir les compagnies et la jeune création ; Atteindre de nouveaux publics ; Déployer une offre diversifiée avec des synergies renforcées ; Développer une gestion optimisée des institutions théâtrales et des compagnies ; Renforcer l'interdisciplinarité et

soutenir les formes innovantes ; Mener une stratégie numérique ; Conclure une nouvelle alliance entre le théâtre et l'école ; Renforcer la diffusion nationale et internationale des créations théâtrales ; Améliorer la gouvernance du secteur du théâtre.

La Coupole « artistes au centre » mobilise les auteurs et artistes pour plusieurs réunions, afin d'avancer sur un projet de synthèse, construit autour de mesures concrètes. La SOFAM réalise un atelier pour les plasticiens à la Maison des Auteurs. Tanguy Roosen contribue sur les questions d'emploi et de statut.

Encore en parallèle, des réunions préparatoires ont lieu pour initier la coupole relative au « Plan numérique belge francophone »

Juillet - Août - Septembre

Les comités belges décident, sur base des analyses qui leur sont présentées, de maintenir encore un an le contrat qui lie la SACD et la Scam à la RTBF malgré la hausse continue de l'usage des répertoires, tant en télévision qu'en radio.

La RTBF est le plus grand utilisateur de nos répertoires parmi les radiodiffuseurs belges. Les relations sont constructives, et un dialogue permanent et respectueux permet de régler les questions quotidiennes.

La VRT de son côté subit des tensions majeures, y compris une grève générale. Du jamais vu. Le gouvernement flamand veut lui retirer 28 millions de subventions et un plan drastique de suppression

d'emplois est annoncé. Ce n'est pas un contexte propice à la négociation d'un nouvel accord.

Après révision de toutes les sources de perception, il ressort que Telenet, VRT et Mediaaan VTM sont les dossiers prioritaires pour l'automne et l'hiver 2015.

Dans le but de répondre au mieux aux nombreuses demandes des auteurs, la mise en place de la nouvelle organisation du Service des Auteurs et de l'Action culturelle est implantée à la rentrée.

Octobre

Le comité belge de la Scam et plus particulièrement la commission de l'audiovisuel lance [l'enquête quantitative sur le documentaire en Fédération Wallonie-Bruxelles](#). Il en sera question lors de l'Atelier que la Scam organise durant le Festival Filmer à Tout Prix. Des interviews qualitatives devront venir compléter la photographie de ce secteur, qui voit naître beaucoup de projets mais pour lesquels l'économie reste très fragile.

La question des licences légales s'invite en force dans les travaux des comités et de la délégation belges.

[Qu'il s'agisse de la copie privée, de la reprographie ou même du prêt public, tous les dossiers « s'allument »...](#) avant un avis de tempête prévu en novembre.

La copie privée est confrontée à l'évolution des comportements de copie des consommateurs, alors que le Ministre doit se préoccuper, sous la pression de la NVA, des modalités de remboursement de personnes exonérées.

La reprographie fait face devant les tribunaux, et même devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), à la contestation radicale de plusieurs redevables, importateurs de photocopieurs et imprimantes, menés par HP.

PNB, le système de location de livres numériques testé en France et en Belgique francophone par les bibliothèques publiques est contesté par l'aile dure des bibliothécaires, pariant sur l'introduction d'une licence légale dans le cadre de la réforme du droit d'auteur annoncée par la Commission européenne.

Trois modes d'exploitation massive des œuvres, trois sujets de combat pour faire exister dans la réalité la juste rémunération des auteurs, un droit sans cesse réaffirmé au plan juridique par la CJUE dans ses décisions en la matière.

Une actualité européenne de grande importance vient également marquer le mois d'octobre avec l'annonce d'une prochaine communication de la Commission européenne sur [la réforme du droit d'auteur](#). D'innombrables consultations sur d'innombrables sujets sont jugées nécessaires par les autorités de Bruxelles avant d'entamer la rédaction d'amendements à une ou plusieurs directives concernées. Tous les auteurs, dont la SACD et la Scam serrent les dents et remplissent des kilomètres de formulaires en ligne dont on peut légitimement se demander quel réel destin ils connaîtront...

Le décalage avec les États membres qui, comme la Belgique, peinent encore à comprendre et à transposer dans la loi

nationale les directives les plus récemment adoptées, comme celle sur la gestion collective dont plusieurs concepts centraux sont des casse-têtes juridiques et légistiques, est d'autant plus brutalement ressenti. D'autant qu'ils sont de futurs nids à litiges !

Et la gestion des droits dans tout cela ? En Spectacle vivant, la mise en place par la SACD d'un nouveau réseau de perception pour la province française est un succès ! Il se fonde sur des outils informatiques dont bénéficie aussi la délégation belge qui est pleinement intégrée dans toutes les évolutions de la société.

En audiovisuel, les négociations avancent lentement mais positivement avec les opérateurs flamands, VRT, VTM-Medialaan, Telenet. L'usage très significatif de nos répertoires communs SACD-Scam-deAuteurs-Sofam fait l'objet d'analyses fouillées et de discussions serrées mais cordiales sur sa valorisation économique. De bons résultats seront-ils atteints avant la fin de l'année ?

Dans ce contexte incertain, le budget des perceptions et des charges pour 2016 est élaboré avec prudence.

Bonne nouvelle, le travail du PILEn a été (fort bien) évalué et sa nouvelle convention avec la FWB a été discutée, avec une priorité à la formation continuée. Morgane Batoz-Hergès se lance déjà dans la préparation d'un large programme d'action 2016.

Toujours en octobre, se tient à Mons un Forum sur la Convention de l'Unesco pour la préservation et la promotion

de la diversité culturelle. Une *déclaration de Mons* > <http://www.sacd.be/La-Declaration-de-Mons?lang=fr> est adoptée. La Ministre de la Culture y présente un discours fort, soulignant la nécessité d'un droit indiscutable à rémunération pour les auteurs et l'importance de la convention pour agir en politique culturelle, notamment dans le numérique.

Le Dazibao n°15, lettre d'information de la SACD et de la Scam, sort pour l'occasion. L'éditorial est signé des deux Présidentes des Comités belges, Inès Rabadán et Paola Stévenne. Le dossier rappelle l'importance toujours actuelle de la Convention.

La pression croissante de toutes ces activités sur l'équipe de la Maison des Auteurs se fait sentir. Des renforts sont à l'évidence nécessaires. Il s'agit avant tout de répondre avec des services de belle qualité aux attentes individuelles et collectives de nos membres : rémunération à haut niveau, promotion et défense de leurs droits, politique culturelle permettant à la création de se développer et de toucher tous les publics.

Novembre

Est-ce le mois de la contradiction comme nous le verrons plus loin ?

Ce sera surtout le mois d'attentats monstrueux à Paris, le 13 exactement.

Les assassins visent délibérément la salle de concert le Bataclan et de nombreux autres endroits dans la capitale française... Les tueurs circulent entre la Belgique et la France... Et frapperont

hélas encore. Un immense travail culturel paraît urgent pour stopper les haines qui déferlent.

Alors que ces actes de guerre nous frappent, dans une série (malheureuse) de décisions préjudicielles, la CJUE réaffirme fortement la nécessité d'assurer aux titulaires de droits d'auteur une protection « à haut niveau » et un juste revenu... Et s'évertue, par des considérations inutilement compliquées, voire opposées, à créer de nouvelles incertitudes dans un monde en pleine révolution numérique !

Manifestement trop éloignée des réalités économiques et professionnelles, ou culturelles, est-ce à la Cour de faire (ou défaire) avec tant de légèreté le droit de l'Union ? En tout cas, sa décision de novembre 2015 dans l'affaire de la reprographie belge sert rapidement de prétexte à Hewlett-Packard pour organiser un *boycott du paiement des redevances dues aux auteurs et éditeurs*. Dans l'affaire « SBS-Sabam », la Cour réussit à faire disparaître... le radiodiffuseur par un raisonnement qui néglige toutes les réalités : qui vend des audiences à des annonceurs ? Qui destine son signal porteur de programmes de télévision à des téléspectateurs ?

Tout cela n'est pas terminé. Les acteurs de ces jeux biaisés se retrouveront en 2016 devant les Cours d'appel belges qui devront tirer quelque chose de cohérent... de décisions qui en manquent de toute évidence.

Heureusement, pour ce qui concerne la reprographie, le Gouvernement belge saisi par les auteurs et les éditeurs

semble avoir compris qu'il fallait sauver le système performant de licence légale mis en place dans les années '90. Celle-ci permet aux uns (les particuliers, les établissements d'enseignement, les services publics, les entreprises) d'effectuer des copies indispensables à toute société de l'information moderne, et aux autres (les auteurs et les éditeurs) d'être rémunérés en contrepartie de cette exploitation des œuvres.

Tout change et vite ! Désormais un nombre croissant d'abonnés de Proximus (Belgacom) réalisent leurs copies personnelles non plus sur le disque dur associé à leur décodeur mais dans le « cloud » de l'opérateur. Ne dites plus « copie privée », dites « npvr » (pour *network personal video recorder*). Cette nouvelle pratique nécessite de nouveaux accords avec les sociétés de gestion des auteurs, et les autres titulaires de droits. Ensemble, celles-ci négocient ce contrat innovant.

La nécessité de réfléchir et de débattre d'un monde en mutation, elle, ne change pas ! La coupole « Artistes au centre » de l'opération « Bouger les lignes » est relancée. Cette seconde phase de la concertation va reprendre les thèmes du rapport intermédiaire, secteur par secteur, pour aboutir à des propositions concrètes soit valables pour l'ensemble de la profession (des professions), soit spécifiques à l'une ou l'autre catégorie(s) professionnelle(s).

Décembre

C'est le fruit, mûri en automne, d'un long travail commun : un accord est gagné avec VTM-Medialaan permettant de clôturer les années 2013 à 2015 avec un

supplément significatif pour son usage important des répertoires. Ces sommes seront versées en 2016.

À la VRT par contre, le temps a manqué pour aboutir à un nouveau contrat pourtant souhaité par le service public flamand. Tout comme il n'a pas été possible de discuter d'un accord global permettant de sortir définitivement du litige avec Telenet, ce qui était pourtant souhaité dès lors que les questions juridiques semblent éclaircies en ce qui concerne la distribution par câble après la décision de la Cour d'appel d'Anvers et l'incessibilité prévue dans la loi belge.

Du côté francophone, les nouvelles données montrent un accroissement indiscutable de l'usage de nos répertoires par la RTBF, sans que ce soit en raison de la multidiffusion. Une discussion s'imposera en 2016.

En urgence en ce mois de décembre, les réunions se multiplient à Reprobel, ainsi que les contacts politiques relatifs aux mesures législatives minimales pour corriger les carences de la loi et de l'AR en regard du droit européen.

Il s'agit de permettre que le flux normal de perception/répartition ne soit pas brutalement interrompu car ce serait dramatique pour de nombreux auteurs et éditeurs qui en vivent.

Il s'agit aussi de simplifier le système pour les particuliers et les PME (ce qui économisera aussi des frais pour Reprobel).

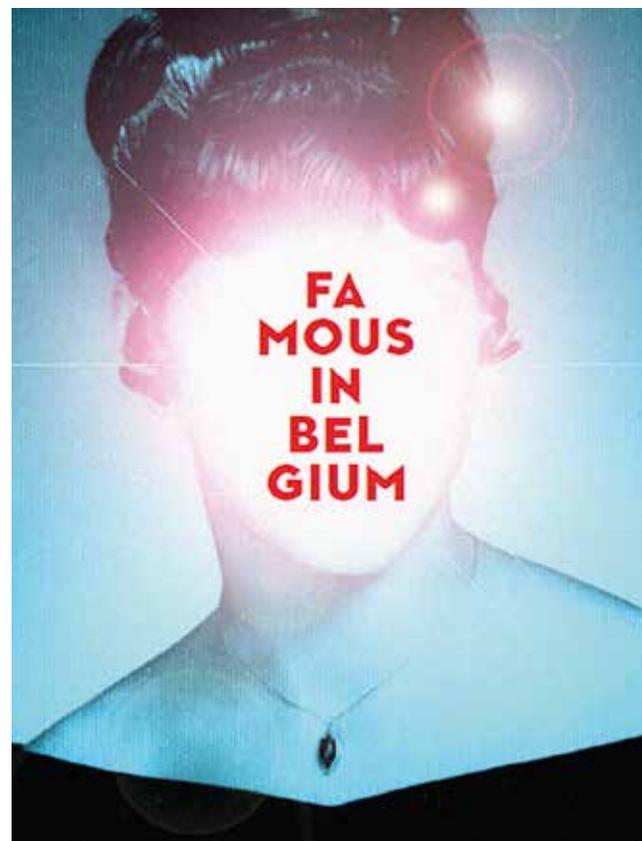
De son côté, Anne Vanweddingen a énormément travaillé à la rédaction des conclusions de la Coupole Artistes qui sont présentées à l'Opéra de Liège. Les priorités vont dans le sens de nos revendications. **Le rapport insiste sur un point crucial : les auteurs et les artistes doivent obtenir une méthode de mise en œuvre des nouvelles mesures avec un groupe de suivi.**

La SACD poursuit son travail pour animer la plateforme des ORUA des arts de la scène et lui permettre d'influer sur la rédaction du projet de décret « Théâtre ». (ORUA : organisation représentative des usagers agréée).

Ce débat va prendre une dimension nouvelle avec l'annonce en toute fin d'année d'une possible extension du tax shelter aux arts de la scène.

Comment maximiser l'impact de cette mesure pour les auteurs alors que les écritures ne semblent pas être considérées par le cabinet des finances comme des dépenses éligibles ?

2015 s'achève. La plupart des chantiers initiés durant l'année se poursuivront en 2016... La SACD et la Scam auront été présentes dans chacun de ces dossiers pour défendre leurs membres et valoriser leurs répertoires.



© Pam et Jenny

L'invitation à la Fête des Auteurs, Famous in Belgium



Inès Rabadán

Nous, les autrices et les auteurs, nous savons ce que c'est d'être « en chantier ». Toute création est une construction dont nous sommes à la fois les architectes et les ouvriers.

Quand je suis devenue présidente du comité belge de la SACD, le chantier de la Maison des Auteurs s'annonçait. Mais beaucoup d'autres travaux ont occupé cette année 2015 pour se prolonger en 2016. L'opération « Bouger les lignes » se poursuit. Le « décret théâtre » est en pleine écriture. Le site internet de la SACD va être renouvelé et un nouveau Bela (portail des auteurs) est en préparation. Le service auteurs a été remanié, tandis que la maison est désormais en travaux pour s'agrandir et adjoindre, à la Maison Des Auteurs que vous connaissez, une Maison Européenne Des Auteurs.

Les travaux que nous avons menés, il faut d'abord dire qu'ils ne pourraient pas être efficaces ni s'inscrire dans la durée sans le travail acharné de Frédéric Young et de l'équipe SACD. Toutes et tous donnent à nos idées, à nos visions, à nos besoins, un levier que nous ne pouvons trouver nulle part ailleurs.

« Bouger les lignes » a été un énorme travail de réflexion de tout un secteur, avec une implication forte de notre société. Les conclusions à mettre en oeuvre sont ambitieuses, et indispensables. **Il s'agit de rééquilibrer les enveloppes de subventions en faveur directe des créateurs, d'accroître nos moyens et notre autonomie, de faire émerger et accompagner des carrières d'artistes.** Il s'agit aussi d'investir dans la phase de conception des oeuvres, en reconnaissant que les artistes génèrent de l'emploi, et agissent comme entrepreneurs culturels.

En formulant ces exigences, nous renforçons notre détermination. Nous faisons aussi la preuve que nous, artistes, auteurs et autrices, nous sommes désireux de collaborer, de faire cause commune.

À ces revendications nous ajoutons la nécessité de mettre des moyens dans la jonction école-culture, pour former des jeunes qui soient critiques et curieux, désireux de découvrir des oeuvres. Nous savons que le numérique est une chance mais aussi un piège pour la création, si les oeuvres sont considérées comme du « contenu » et que les rémunérations ne sont pas respectées.

Le chantier permanent de la SACD pour maintenir et améliorer la rémunération des auteurs est un moyen de garantir une vraie démocratisation culturelle.

Nous avons aussi voulu, nous, auteurs et autrices du comité belge, avec une implication accrue, travailler cette année à des **actions concrètes**, qui nous permettent de

ACTIVITÉ DU COMITÉ BELGE

faire progresser ici et maintenant, la reconnaissance de tous les auteurs. Nous avons imaginé les déjeuners des auteurs, pour vous rencontrer directement. Nous sommes sur tous les fronts pour accroître les budgets alloués à la création, à la conception, à l'écriture : fonds publics, tax shelter, fonds territoriaux. Nous faisons passer le message que les auteurs sont les moteurs de la culture, qu'aucun secteur ne peut se passer de « recherche et développement », et que notre secteur doit valoriser l'investissement que font les auteurs dans le développement des projets. Nous avons créé des outils pour œuvrer à une meilleure représentation des auteurs et des autrices dans les instances d'avis et les jurys dont dépendent nos créations. À l'exemple de la SACD France et de son étude « Où sont les femmes ? », nous avons pris conscience collectivement de la nécessité de plus de parité dans la création. Avec Paola Stévenne, présidente de la Scam, et les membres de son comité, nous avons profité de notre belle complicité et complémentarité, qui rejaillissent sur nos projets, et nous renforcent dans nos actions.

En tant que représentante des auteurs à la SACD France, j'ai plaidé à Paris la nécessité d'un montant d'action culturelle accru pour la Belgique, et d'un montant d'action culturelle pour des projets européens pilotés par la Belgique. Je l'ai fait avec la conviction que nous pouvons tirer un meilleur parti de notre position en Europe, et du caractère international de notre société. Notre Maison Européenne, qui s'inscrit dans un réseau pan-européen de maisons des auteurs, sera un nouveau lieu d'accueil, de rencontres, de débats, de soutien à la création, de résidences.

Je terminerai en remerciant encore l'équipe de la SACD, qui travaille chaque jour pour une reconnaissance et une rémunération optimales des auteurs ; cette année, les répartitions aux auteurs belges ont été les plus élevées jamais réalisées.

Je voudrais aussi remercier les membres du comité, qui m'ont fait l'honneur de m'élire comme présidente, et qui, en plus de leur travail de création, prennent le temps de l'engagement.

En une année de présidence du comité, j'ai appris que la voix des auteurs et des autrices porte, que nous pouvons être entendus. Peut-être n'en sommes-nous pas assez conscients.

Le chantier est ouvert, la maison aussi. Je vous invite à nous contacter, nous écrire, venir nous voir, nous dire ce que vous vivez, ce que vous trouvez important, inadmissible, indispensable. La SACD est notre société. Rapprochons-nous et donnons de la voix.

Inès Rabadán,
Présidente du Comité belge de la SACD

Le Comité belge de la SACD est composé de 16 membres et a été renouvelé presque pour moitié en juin 2015. En effet, 7 nouveaux membres ont été élus lors de l'Assemblée générale : Florent Barat, Jean-Luc Goossens, Véronique Jadin, Valérie Lemaître, Gabriella Koutchoumova, Émilie Maquest et Philippe Sireuil, alors que Luc Jabon, Annabelle Perrichon, Aurore Fattier, Brice Cannavo, Fré Werbrouck, Marie Henry et Jean-Louis Sbillé terminaient leur mandat.

Philippe Sireuil a été contraint de démissionner au 1^{er} janvier 2016, car il a été nommé directeur du Théâtre des Martyrs, fonction incompatible avec celle de membre du Comité, d'après les statuts et le règlement d'ordre intérieur.

C'est Inès Rabadán qui a été élue présidente du Comité qui, pour la première fois depuis sa création au lendemain de la Seconde guerre mondiale, se retrouve avec une femme à sa tête.

Le Comité belge de la SACD 2015-2016

PRÉSIDENTE

Inès Rabadán

AUTEURS D'ŒUVRES

DRAMATIQUES

Stéphane Arcas,

Isabelle Bats,

Miguel Declaire,

Émilie Maquest,

Isabelle Wéry

VICE-PRÉSIDENTS

Stéphane Arcas et Isabelle Wéry

AUTEURS D'ŒUVRES

AUDIOVISUELLES -

TÉLÉVISION - CINÉMA

André Buytaers,

Vanja D'Alcantara,

Martine Doyen,

Jean-Luc Goossens,

Véronique Jadin,

Inès Rabadán

AUTEURS D'ŒUVRES RADIO

Florent Barat

AUTEUR D'ŒUVRES

CHORÉGRAPHIQUES

Gabriella Koutchoumova

AUTEURS DE MISE

EN SCÈNE

Myriam Saduis,

Philippe Sireuil

AUTEURS D'ŒUVRES

MULTIMÉDIA

Valérie Lemaître

→

Les membres du Comité belge de la SACD se sont réunis à 13 reprises au cours de l'année 2015 : 10 fois ensemble et à 3 reprises en comité commun avec la Scam. Ils ont supervisé et orienté tout au long de l'année le travail de l'équipe belge, travail dont le délégué général leur rend compte de séance en séance, chiffres et données à l'appui.

→

En matière d'action culturelle, en 2015, le Comité belge a distingué à travers ses prix annuels des œuvres singulières et consacré des personnalités d'auteurs qui tracent une œuvre au long cours. La SACD a veillé à mettre en lumière l'ensemble des répertoires qu'elle représente qui révèlent les nombreuses facettes de la création contemporaine. Les Prix 2015 ont ainsi été attribués à : **Bénédictte Liénard** pour **Le Chant des Hommes** (Prix Cinéma); **Isabelle Dumont et Candy Saulnier** pour **Come Come** (Prix Fiction radio); Isabelle Pousseur pour l'ensemble de son œuvre (Prix Spectacle vivant); Thomas Hauert, également pour saluer son parcours (prix Chorégraphie).

→

Il a également poursuivi sa politique, axée sur le soutien et l'accompagnement des projets des auteurs, avec plus de 70 bourses accordées au cours de l'année ou encore l'organisation de rencontres professionnelles. Ses membres ont représenté la société dans différents festivals, que ce soit en Belgique ou à l'étranger (Cannes, Avignon, FIFF, XS...)

Au cours de ces festivals, le Comité belge de la SACD a décerné les prix suivants :

Anima 2015

Le Prix SACD des Auteurs a été décerné à **Bruno Tondeur** pour **Deep Space**

Festival du court-métrage de Bruxelles

Le Prix SACD des Auteurs a été décerné à **Jeroen Perceval** pour **August**

Festival International du Film Francophone de Namur

Le Prix de la SACD, le Bayard d'Or du Scénario, a été décerné à **Philippe Claudel** pour **Une Enfance**

Le court en dit long

Le Prix SACD des Auteurs a été décerné à **Marie Le Floch et Gabriel Pinto Monteiro** pour **Elena**

Liège Web Fest

Le Prix SACD a été décerné à **Brieux de Gossencourt** pour **Euh...**

Pour en savoir plus sur la composition et le fonctionnement du Comité belge de la SACD, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site : www.sacd.be



Exotic World

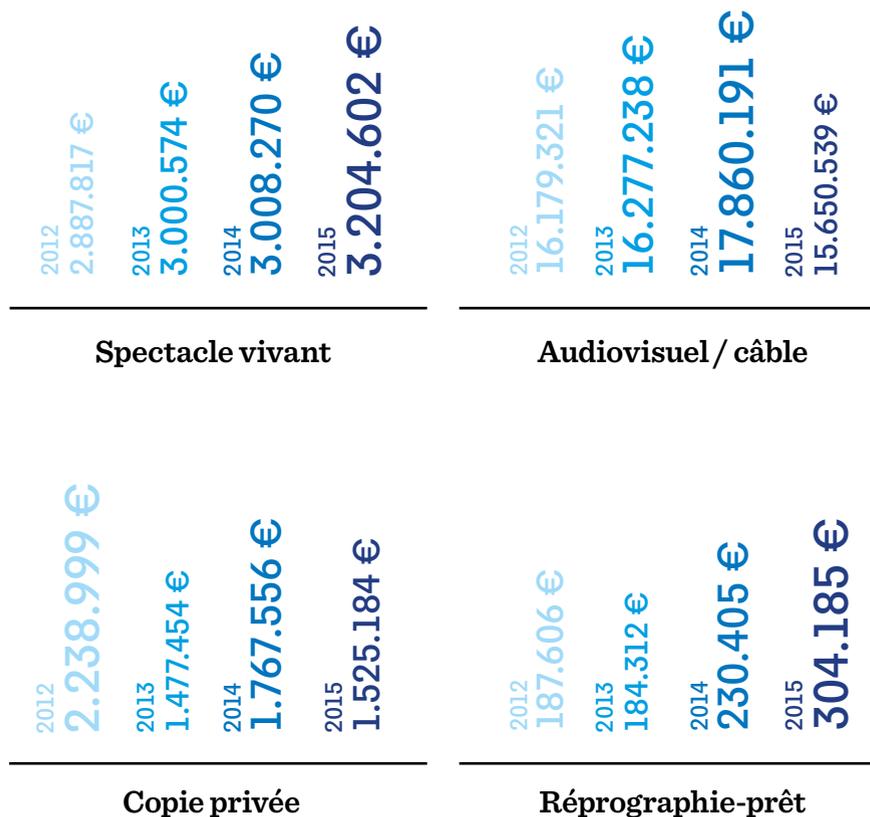
Carte blanche donnée à Sarah Moon Owe, Ayelin Parolin et Astrid Mertens dans le cadre du Festival XS, Théâtre National, en coproduction avec la SACD et la Scam.

© Astrid Mertens

LES CHIFFRES

De bonnes perceptions

PERCEPTIONS EN BELGIQUE



Total des perceptions pour 2015 : **20.684.510 €**

Nombre de membres de la SACD en Belgique

2.328
membres en 2012

53.754 associés SACD France,
Belgique et Canada

2.630
membres en 2013

55.436 membres au total

2.658
membres en 2014

57.130 membres au total

2.787
membres en 2015

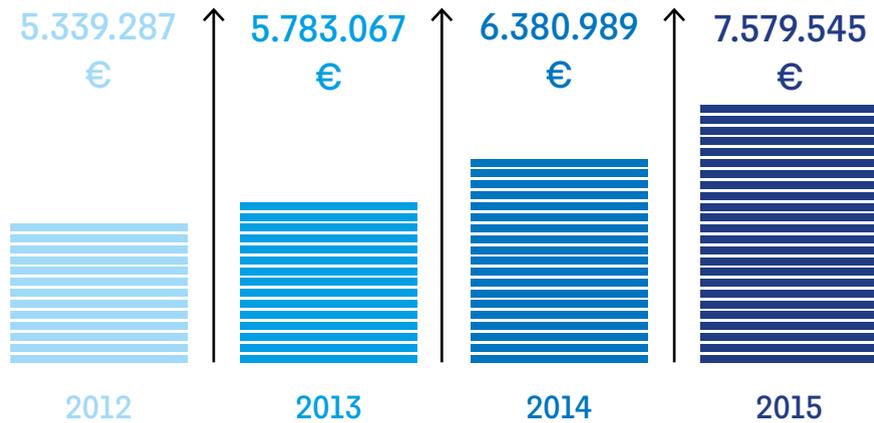
58.539 membres au total

Le nombre d'auteurs à rejoindre la SACD en Belgique est en croissance constante. 145 nouveaux membres ont adhéré en 2015. 28 ont démissionné, dont 22 transferts vers la société néerlandophone de Auteurs.

Record de paiement aux auteurs

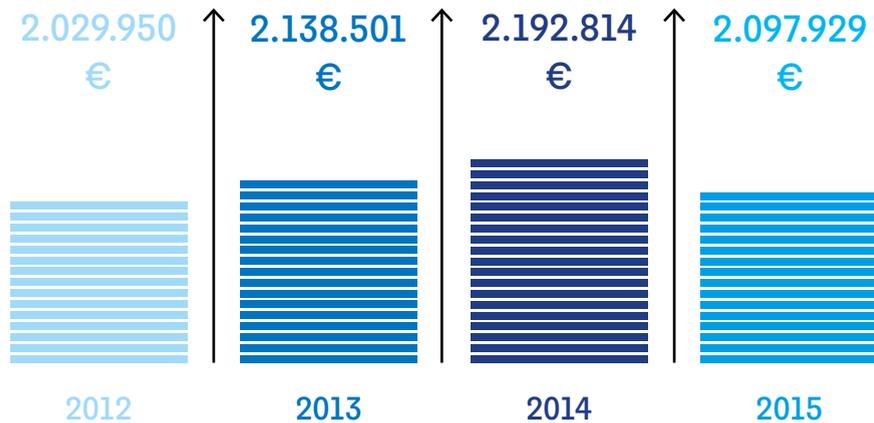
Répartitions aux auteurs résidant en Belgique

7.579.545€ ont été répartis aux auteurs résidant en Belgique, un résultat qui couronne nos efforts en ce domaine et souligne la vitalité du répertoire belge. Depuis 2012, les paiements aux auteurs augmentent d'année en année, les répartitions 2015 passent largement la barre des 7 millions et constituent un record.



Charges et taux de frais

Charges nettes de gestion de la SACD



Taux de frais net (%)

13,02%
en 2012

11,82%
en 2013

10,98%
en 2014

12,07%
en 2015



Paola Stévenne

Cela fait un an, maintenant, que j'ai l'honneur de présider le Comité belge de la Scam. Temps de bilan.

Est-ce que vous vous souvenez de la première fois que vous êtes rentré à la Scam ? Moi, j'étais une toute jeune femme, sortant de l'école de cinéma... Je n'avais pas encore fait grand-chose et pourtant, j'ai été accueillie avec soin, chaleur par l'équipe. Une équipe qui connaissait les réalités du métier dans lequel je m'engageais alors, sans savoir réellement ce qui m'attendait... J'ai découvert ce jour-là, un lieu où les auteurs, la création étaient importants. Un lieu pour tous. Je ne savais pas alors que la Scam avait été inventée par des auteurs dans les années '80 et qu'un comité siégeait là, quelque part...

Après huit années avec Alok b. Nandi à notre tête, il me semblait important qu'une femme prenne la relève. Je me suis donc présentée à la présidence. Si, de plus en plus, de jeunes autrices exercent ce métier, nous savons à quel point leur chemin est semé d'embûches et, comme il est difficile, encore aujourd'hui, d'atteindre l'égalité de traitements et la parité dans le secteur culturel. Faites l'exercice de penser à dix auteurs. À combien de femmes pensez-vous spontanément ?

Aujourd'hui, la crise et l'austérité empêchent les jeunes d'accéder au statut d'artiste, fait planer sur tous l'angoisse de la précarité, pousse plus d'un auteur à renoncer à la création, jette dehors les plus âgés... Le sous-financement de la création nous impose un système cynique qui nous invite à priver notre voisin de gâteau pour avoir une part. Nous devons construire des alternatives à cela. Et je crois que la Scam est un des lieux où on peut le faire.

Porté par ce qui engage les comités à travers le temps, **représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des auteurs**, le Comité belge a, cette année, continué à apporter sa contribution au chantier initié sous la présidence d'Alok b. Nandi. Chantier orchestré et mené par Frédéric Young et Anne Vanweddingen : **Bouger les lignes**. En étroite collaboration avec l'Action culturelle, le Comité a imaginé de nouvelles bourses et veillé à ce que tous les auteurs de la Scam puissent y accéder.

Le répertoire de l'écrit a donné naissance au Cercle littéraire de la Scam, le Comité a mis en place des soirées thématiques qui mettent en jeu la richesse de chaque répertoire, la transversalité de nos « **préoccupations** ». Parmi nos nouveaux partenaires, citons le P'tit Ciné, le Mundaneum, le Live Magazine, l'ERG, l'INSAS, le festival Variasons... Le répertoire de l'audiovisuel a poursuivi et poursuit encore l'état des lieux du documentaire. Nous avons eu l'occasion de présenter un premier axe de travail lors du festival Filmer à tout prix intitulé « **Filmer à quel prix ?** »

Enfin, nous avons choisi de nous positionner comme interlocuteurs du FACR et du Centre du cinéma. Car il faut encore et toujours défendre le documentaire de création. Son approche du monde, ses exigences de fabrication. L'engagement des auteurs qui le font exister sont les bases de notre maison, ses fondements. Il nous faut donc faire entendre notre son de cloche, nos choix. Nous demandons que soient renforcées les aides au documentaire et que sa diffusion soit améliorée, accompagnée tant pour le répertoire film que pour le répertoire sonore. Ce dialogue est important pour moi car, je crois que plus que quiconque, nous pouvons parler du travail qui se cache derrière les œuvres, le chiffrer, expliquer le temps, le soin qu'il exige ; que, mieux que quiconque, nous pouvons transmettre notre admiration et notre respect pour les auteurs. Eux qui, trop souvent, tant en audiovisuel qu'en radio ne sont pas financés lors des repérages ou de l'écriture de leurs projets et qui ne sont jamais (sauf exceptions) rémunérés lorsqu'ils accompagnent la diffusion de leur œuvres. Plus que quiconque, parce que nous sommes auteurs, nous pouvons défendre notre souci du public et partager le plaisir que nous avons à le rencontrer. Enfin, je suis persuadée que nous devons exprimer les manques et les dérégulations auxquels nos professions font face et demander que cela change.

Au sein de la Scam, nous sommes 2.549 auteurs associés. Pas si mal pour un pays qui compte 17.000 pompiers, soit un pompier pour 617 habitants... !

Cela équivaut à 1 auteur Scam pour 6,6 pompiers ou
1 auteur Scam pour 4.119 habitants...

Ah les chiffres, on peut leur faire dire tant de choses ! À coup de chiffres, on peut désincarner la crise économique et la violence qu'elle génère... jusqu'à ce qu'elle nous frappe.

La Scam — *cette société de tous les auteurs* — créée par des auteurs ; c'est à nous, autrices et auteurs, de la réinventer aujourd'hui. Je vous invite à venir le plus souvent possible. Nos défis communs sont nombreux : *atteindre la parité, faire de la place aux jeunes, permettre à nos aînés de mener leurs projets, leur carrière à leur terme, défendre la voix des auteurs, développer de nouvelles économies...*

Nous avons la chance et la grande force, en Belgique, d'être un pays petit. La proximité nous permet de développer des collaborations, de mener des chantiers communs. Ainsi, avec le Comité belge de la SACD et sa présidente, Inès Rabadán — autrice et réalisatrice multimédia — nous tentons d'insuffler des changements que nous avons déjà entrepris. Chacune de nos sociétés parle de sa voix unique ; la Maison des Auteurs nous relie. Une maison en mouvement.

Paola Stévenne,
Présidente du Comité belge de la Scam

ACTIVITÉ DU COMITÉ BELGE

Le Comité belge de la Scam 2015-2016

PRÉSIDENTE

Paola Stévenne

VICE-PRÉSIDENTS

Luc Dellisse, Jérôme Laffont et Maria Tarantino

AUTEURS D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES TÉLÉVISION - CINÉMA

Jérôme Laffont, Valère Lommel, Dominique Loreau,
Ronnie Ramirez, Maria Tarantino

AUTEURS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES

Alain Dartevelle, Luc Dellisse, Caroline Lamarche,
Antoine Tshitungu Kongolo, Françoise Wuilmart

AUTRICE D'ŒUVRES RADIO

Paola Stévenne

AUTEUR D'ŒUVRES MULTIMÉDIA

Björn-Olav Dozo

→

Les membres du Comité belge se sont réunis à 9 reprises au cours de l'année 2015 : 6 fois ensemble et 3 fois en comité commun avec la SACD.

→

Outre les décisions de gestion courante (validation des forfaits par auteur, des nouvelles œuvres, des adhésions et des démissions d'auteurs qui rejoignent la société néerlandophone de Auteurs,...) le Comité de la Scam a eu à gérer, comme celui de la SACD, d'importants dossiers, dont la révision des barèmes de reprographie et l'enquête sur le documentaire. Il a également réfléchi et accompagné au processus Bouger les lignes.

→

En matière d'action culturelle, le Comité belge de la Scam, particulièrement sensible aux parcours des auteurs, a distingué des œuvres singulières et consacré des personnalités d'auteurs qui tracent une œuvre au long cours. En décernant à nouveau des Prix de l'Essai ou de la BD, la Scam a mis à l'honneur des répertoires dont les auteurs sont souvent insuffisamment mis en lumière.

Les Prix 2015

Prix Scam de Littérature :
Kenan Görgün pour
Rebellion Park

Prix Scam Texte & Images (BD) :
Céline Fraipont et Pierre Bailly pour
Petit Poilu

Prix Scam de l'Essai :
Vinciane Despret pour
Au bonheur des morts

Prix Scam du Documentaire
Audiovisuel :
Nicolás Rincón Gille pour
sa trilogie documentaire
Campo hablado

Prix Scam du Documentaire Radio :
Sarah Fautré, Eric Collard
et **Marc Monaco** pour
Toxicity

Prix Scam de consécration Littéraire :
Alain Berenboom

Prix Scam de consécration Audiovisuel :
Éric Pauwels

Au long des festivals auxquels la Scam a participé, le Comité belge de la Scam a décerné les prix suivants :

Festival Filmer à tout prix

Le festival du documentaire de Bruxelles, Filmer à Tout Prix, a lieu tous les deux ans et la Scam en est un de ses partenaires fidèles. Elle y dote un Prix des Auteurs dans la compétition belge qui en 2015 a été décerné à **La Corde du Diable** de **Sophie Bruneau**.

Festival du Film sur l'Art

La Scam a décerné le Prix Découverte, réservé aux étudiants inscrits dans une école de cinéma au moment de la réalisation du film ou aux réalisateurs de moins de 30 ans n'ayant jamais réalisé de film auparavant.

C'est **Ruben Vermeersch** pour
De Applaus man
qui a reçu ce prix en 2015.

→

Outre la remise de prix, la Scam a poursuivi sa politique de soutien aux auteurs par l'attribution de 80 bourses et la participation (y compris financière) à de nombreux événements, depuis le **Festival du Fanzine** jusqu'au festival international de lecture **Les Parlantes** en passant par le **Live Magazine** ou le **Prix du Deuxième roman**.

En 2015, la Scam a également soutenu et accompagné la programmation de documentaires d'auteurs belges au FIFF ; lors de cet événement le Comité belge de la Scam a réuni les auteurs des films présentés lors d'un déjeuner d'auteurs et pour saluer les 30 ans de ce festival, la Scam s'est associée à la SACD pour une « journée des auteurs ». Elle a également maintenu cette activité conviviale que sont les Rencontres-Vues d'auteurs de la Maison des Auteurs : d'une part, en association avec Radio Panik, la Scam a poursuivi le cycle de rencontres entre auteurs et scientifiques, autour de thématiques communes : **La Tortue de Zénon**, rencontres radioactives de la Maison des Auteurs, avec notamment une séance à Paris autour de Cédric Villani et Étienne Lécroart. D'autre part, les programmes de projections mensuelles de films de ses auteurs se tiennent désormais dans des conditions optimales au Cinéma Aventure et s'intitule **Le Cinéma, c'est l'Aventure**.

En 2015,
ont été ainsi mis en valeur :

Jorge León,

Prix Scam 2014 pour son documentaire **Before we go** et **Mathieu Volpe** avec son film **Il Segreto del serpente**, Prix 2014 de la Scam au Festival de film sur l'art

Alexandra Laffin,

pour une soirée consacrée aux films sélectionnés au FIPA à Biarritz, dont son documentaire

Au secours

Brigitte Brisbois,

dont le documentaire radiophonique **Léon et Antoinette** a reçu le Prix Scam France 2014 de l'œuvre radio de l'année

Thierry Michel et Colette Braekman,

car pour saluer la venue à Bruxelles du jury du prix Albert Londres, la Scam Belgique a organisé une projection spéciale de leur film

L'Homme qui répare les femmes

Patrick Taliercio

lors de la soirée **Le Péplum, miroir d'empires**, le cinéaste a apporté un éclairage historique à des morceaux choisis, et plus particulièrement des scènes de couple dans le péplum, de leurs signification et enjeu

Giovanni Cioni,

la Scam proposait de (re)voir, en la présence de l'auteur, son documentaire **Nous/Autres**, en écho à la sortie en Belgique de son nouveau film

Dal Ritorno

Aurélia Balboni,

en partenariat avec l'Atelier de Création Radiophonique, la Scam a organisé une soirée d'écoute de son documentaire radiophonique

Les Mots de ma mère

Enfin, la Scam était présente à la Foire du Livre où elle a organisé une nouvelle édition du PechaKucha des auteurs, qui est désormais un rendez-vous incontournable. **Chantal Anciau, Chloé Andries, Eric Bouanchau, Maxime Coton, Sébastien Dicenaire, Nathalie Fritz, Stéphanie Mangez, Isabelle Masson-Loodts, Youness Mernissi, Fatima Samlali et Jehanne Sosson** sont ainsi venus pitcher leurs projets.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement du Comité belge de la Scam, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site : www.scam.be

LES CHIFFRES

Nombre de membres de la Scam en Belgique

2.117
membres en 2012



2.214
membres en 2013



2.322
membres en 2014

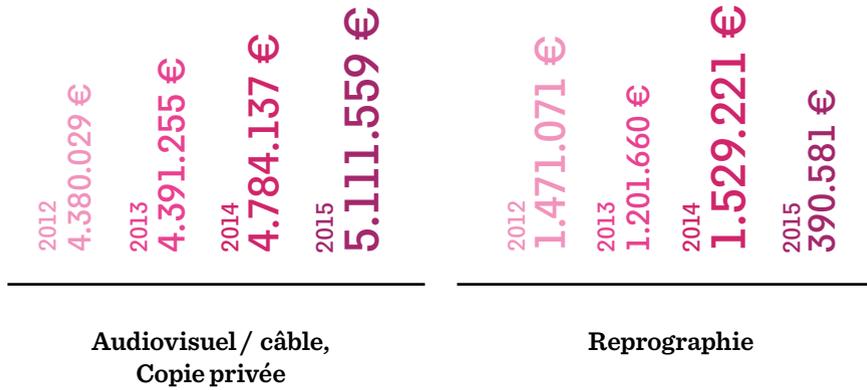


2.549
membres en 2015

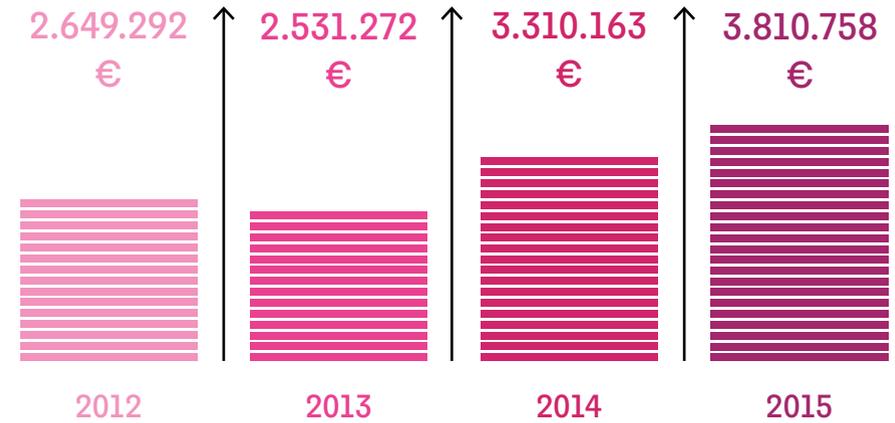
38.193 associés Scam

153 auteurs ont adhéré à la Scam en Belgique en 2015.
16 ont démissionné, dont 10 transferts vers la société néerlandophone deAuteurs.

Perceptions en Belgique

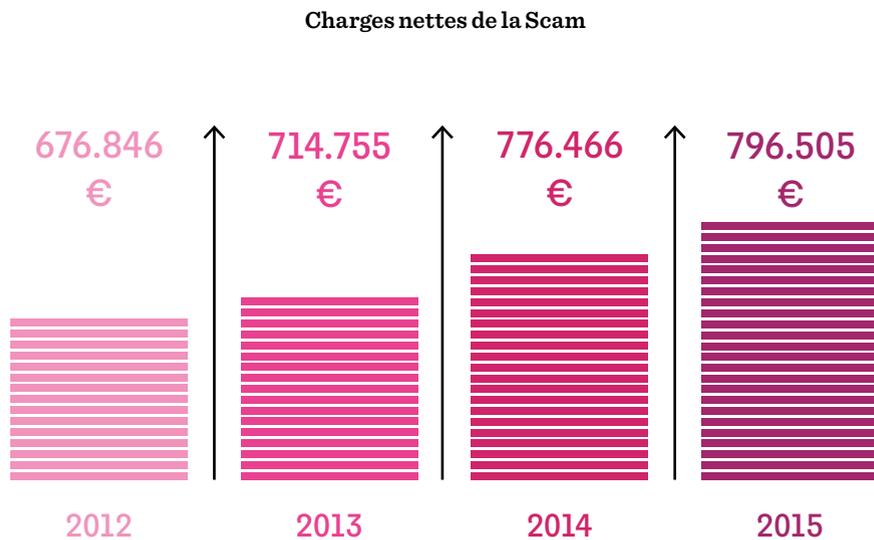


Répartitions aux auteurs résidant en Belgique

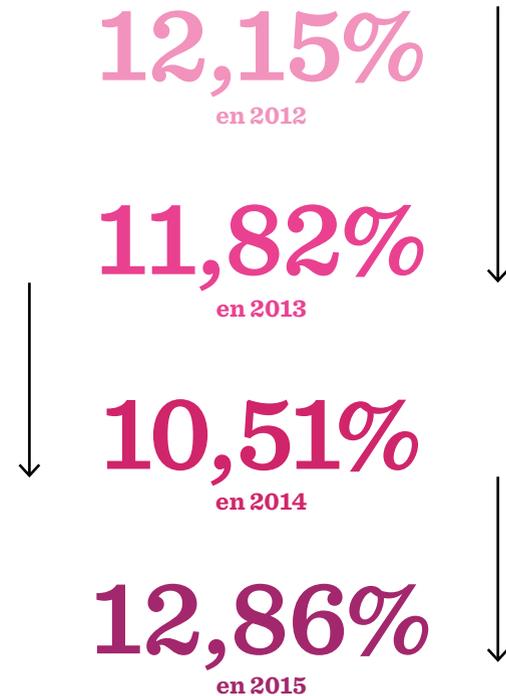


Total des perceptions pour 2015 : **5.504.578 €**

Charges et taux de frais



Taux de frais net (%)



ÊTRE MEMBRE DU COMITÉ BELGE DE LA SCAM

Au cœur de la Scam

Qu'est-ce qui m'avait donc poussé à vouloir rejoindre le Comité littéraire de la Scam, voici trois années d'ici ? Assurément le désir d'explorer les rouages de « la machine littéraire belge », *terra incognita* pour moi qui jusqu'alors, concevais et publiais mes livres en solitaire ou à peu près, m'étonnant presque qu'une certaine Scam me fasse un virement de temps à autre !

Découvrir comment tout ça tournait, s'organisait, et contribuer à parfaire la structuration d'ensemble, telle était l'ambition. Laquelle peut expliquer que, davantage que sur ma bibliographie, j'avais basé ma candidature sur des aptitudes d'ordre professionnel : gestion d'équipe, suivi de projets, expériences financière et juridique... Une fois dans la place, les faits m'ont partiellement donné raison, le comité de la Scam ayant à se prononcer sur des décisions stratégiques complexes : prévisions et adaptations budgétaires, modalités d'évaluation et de répartition des droits d'auteur, investissements...

Corollairement, j'ai pu jauger de l'importance des activités de lobbying et de la pugnacité avec lesquelles elles étaient menées par la Scam et la SACD au bénéfice des auteurs, en direction des sphères politiques et groupes d'influence divers, analyses et arguments techniques à l'appui.

Il n'empêche que pour l'essentiel, mon expérience de la Scam au quotidien se

centre sur la création et relève de rapports humains aussi passionnants que passionnés entre les membres de son Comité, et ce quel que soit leur niveau de notoriété. Par définition auteur, chacun d'eux a son tempérament propre et ses conceptions personnelles, qu'il s'agit de concilier au terme d'échanges qui peuvent être endiablés, ce qui me réjouirait plutôt ! Une confrontation des opinions particulièrement fructueuse lors des échanges préliminaires à l'attribution des prix annuels, en même temps que s'appréhende le paysage littéraire belge dans sa diversité.

Une pluralité de possibles qui se vérifie aussi lors de l'examen des demandes de bourses d'aide à la création et permet de se faire une meilleure idée de la multiplicité des sources d'inspiration qui animent notre communauté. Une manière idéale, en ce qui me concerne, de briser l'isolement où je m'étais jusque là cantonné. Et de quoi, au vu de celui d'autres auteurs, remettre en question mon propre cheminement. J'ajoute que les initiatives récentes en matière de rencontres à thème sont de nature à favoriser les éclairages mutuels et à identifier les actions à mener. Ainsi de nos Déjeuners qui entendent rassembler des membres de la Scam autour du témoignage de professionnels de la littérature, mais aussi de la BD et du livre d'images : de quoi décrypter chacune des situations de la « vraie vie » des créateurs de fictions !

— Alain Dartevelle



MOBILISATION

→

Alain Dartevelle est l'auteur d'une dizaine de romans (*Denoël, J'ai Lu, L'Âge d'homme...*) et de multiples récits centrés sur le mélange des genres de l'imaginaire, dont S-F, fantastique et polar ne sont pas absents.

Il a été élu en 2013 au Comité belge de la Scam pour y représenter le répertoire de l'écrit.

PARCOURS D'AUTEUR

Quels résultats pour la Maison des Auteurs en 2015? Parcours d'auteur en guise de bilan d'activité.

Adhérer

LE SERVICE DES AUTEURS ET DE L'ACTION CULTURELLE

Les nouveaux membres de la Maison des Auteurs intègrent une communauté vivante, deux sociétés actives pour leur défense, une force de construction pour leur avenir. Au cœur des actions, la gestion et la répartition de leurs droits. Depuis la mi-2015 dans le but d'être en contact permanent avec les auteurs, de répondre à leurs besoins individuels et de suivre leur travail, le nouveau service des Auteurs et de l'Action culturelle veille à l'actualité de tous les créateurs, répond aux sollicitations des membres de la SACD et de la Scam et propose des solutions pratiques pour répondre à leurs problématiques individuelle ou sectorielle.

Vos interlocutrices sont :

- Anne Vanweddigen
- Aïcha Anerhour
- Célyne van Corven
- Marie-Lorraine Weiss

ACTIVITÉS DU SERVICE

Parmi les multiples activités du service des Auteurs et de l'Action culturelle en 2015, pointons :

Une attention particulière a été portée aux auteurs de l'écrit, romanciers, essayistes et poètes avec la création du Cercle littéraire qui développera toutes sortes d'activités au fil du temps. Pour son lancement, la Foire du Livre 2016 proposera un vaste espace d'accueil dédié aux auteurs, favorisant les rencontres professionnelles et médiatiques. Des déjeuners réguliers ont été instaurés à la Maison des Auteurs afin d'explorer des problématiques qui touchent l'univers du livre.

2016 permettra de poursuivre ce travail grâce à des rencontres littéraires thématiques. Le travail avec les auteurs de Bande Dessinée s'est poursuivi avec la participation aux États généraux à Angoulême, l'accueil de l'ABDIL (Auteurs de Bande Dessinée et Illustration réunis) dans les locaux de la Maison des Auteurs, un dialogue étroit avec Media-Participations (Dupuis notamment), un soutien régulier sur les contrats. La poursuite de ce travail est une priorité de 2016.

Une attention particulière est constamment portée à la qualité des déclarations de tous les répertoires, audiovisuel / spectacle vivant / reprographie, avec un

suivi personnalisé des cas les plus complexes, afin d'assurer à tous les auteurs une valorisation optimale de leurs droits.

DES OUTILS

L'action du Service des Auteurs est renforcée par des outils, qui font l'objet d'une actualisation constante :

→

Auteuronline.be

Le portail permettait déjà aux auteurs de déclarer leurs œuvres, de consulter leur compte et de voter en ligne. Il permet aujourd'hui la consultation et la conservation électronique des bordereaux.

→

Le dépôt

En 2015, des centaines d'œuvres ont fait l'objet d'un dépôt physique (gratuit pour les auteurs membres à raison de 4 dépôts par an) à la Maison des Auteurs. Rappelons que le dépôt existe également en version électronique (payant), via le site : www.e-dpo.com

→

Le registre des contrats

Accessible lui aussi depuis le portail des auteurs www.auteuronline.be, le registre des contrats propose un service de stockage sécurisé et confidentiel aux auteurs. Il permet également au service juridique de disposer de l'information nécessaire lors des négociations individuelles.

→

Les documents d'informations essentiels

Les brochures explicatives s'adressant aux différents répertoires de la Maison des Auteurs ou PDF, régulièrement postés dans la rubrique Téléchargements du site www.sacd-scam.be, comme le très utile « Mode d'emploi de la déclaration en ligne », in Bulletins de déclaration.

Service des Auteurs :

Pour contacter Aïcha Anerhour,
Marie-Lorraine Weiss
et Anne Vanweddigen :

servicedesauteurs@sacd-scam.be

ou au 02 551 03 20, de 9h à 12h30
et de 14h à 17h.

Pour un dépôt

Annelies De Vos, à l'accueil de la
Maison des Auteurs

Service Action culturelle :

Pour contacter Célyne van Corven
et Anne Vanweddigen :
actionculturelle@sacd-scam.be

LE SERVICE DES AUTEURS, DES CHIFFRES !

145 nouveaux auteurs
ont adhéré à la SACD ;

153 à la Scam ;

14 auteurs déjà membres de nos
sociétés ont rejoint la SACD-
Scam Belgique suite à la domici-
liation fiscale sur notre territoire ;

5 médiations ont été menées
en collaboration avec le service
juridique ;

4 journées de permanence
ouvertes sur inscription ont
permis aux auteurs membres de
compléter leur dossier, d'obtenir
ou de fournir les informations
nécessaires à son suivi.

Être auteur : un sta- tut, des spécificités juridiques et fiscales

LE SERVICE JURIDIQUE

L'année 2015 a connu **une croissance importante des interventions juridiques**, soit 1961 interventions tant dans les domaines de l'audiovisuel que de la littérature.

Ce chiffre marque une augmentation de plus de 15 % par rapport à 2014. Ces interventions couvrent tant des réponses à des questions juridiques que le commentaire et la négociation de contrats principalement littéraires et audiovisuels et de droit social.

Cette évolution traduit la situation délicate des auteurs dans leurs relations professionnelles avec leurs cocontractants, leurs coauteurs et les administrations dans les domaines du droit social et du droit fiscal. Les projets artistiques se multiplient, malgré une raréfaction des moyens économiques affectés à la rémunération de leur travail de création.

De plus, loin de soulager les auteurs, les administrations, dont l'ONEM, prennent les auteurs dans un effet ciseau par une systématisation des contrôles à l'égard des auteurs qui cumulent des droits d'auteur et des allocations de chômage. Le service juridique de la Maison des Auteurs a soutenu les auteurs face aux actions de l'ONEM à leur égard, notamment dans le cadre de procédures

judiciaires. Les auteurs ont gagné ces procédures. Dans le même temps, le Conseil d'État a refusé de considérer que les adaptations de la législation chômage de 2014 en matière de cumul étaient discriminatoires, aggravant la périlleuse situation socio-économique des auteurs. L'expérience nous montre que toutes les réformes touchant au droit social sont un jeu à somme nulle. **Ce qui est accordé à certains est compensé par une diminution des droits pour d'autres.** Cette dynamique est en cours depuis plus de 15 ans et maintient une insatisfaction forte au sein du monde de la création.

Le Service juridique a aussi eu à organiser plusieurs médiations entre auteurs pour les aider à sortir de différends professionnels afin de permettre l'exploitation paisible de leurs œuvres, fruits de ces collaborations.

En parallèle de ce travail sur les dossiers individuels, ce service s'est aussi investi dans des dossiers généraux :

→ Gestion des différents dossiers autour de la retransmission par câble, de la VOD et de l'usage du Cloud pour le stockage des œuvres,

→ Participation aux réunions de la Commission fédérale « artistes »,

→ Constitution d'une veille autour des développements des œuvres interactives et des conséquences juridiques que les conditions de création et d'organisation de leur production peuvent avoir sur les

auteurs. Il a participé au Forum Blanc et aux Cross Video Days, lieu de partage d'expériences et de présentation de projets. Le service a également participé à l'accompagnement de projets Transmédia soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles,

→ Participation à l'organisation d'une formation destinée aux opérateurs de centres culturels et de bibliothèques leur permettant de proposer des projets d'éducation aux documentaires dans le cadre du Week-End du Doc,

→ Participation aux réunions de la Fédération européenne des scénaristes et de la Fédération européenne des réalisateurs audiovisuels sur les pratiques artistiques, du British Film Institute sur le renforcement des dispositifs en matière d'éducation au cinéma en Europe,

→ Contributions aux initiatives **Bouger les lignes et au Pacte d'excellence**, moments forts de participation aux différentes concertations tant sur le statut professionnel que sur la place de la culture dans l'école.

Service juridique
Pour contacter :
Tanguy Roosen, Sophie Marchal
et Katia Devroe :
juridique@sacd-scam.be

Percevoir ses droits

Déclarer

Pour percevoir ses droits, un auteur doit en toute logique déclarer ses œuvres. Au cours de l'année 2015, l'apport au répertoire des sociétés a été particulièrement dynamique.

SACD

1.468 nouvelles œuvres ont été déclarées en Belgique :

- 741 en audiovisuel ;
- 375 en spectacle vivant ;
- 352 en radiophonie.

SCAM

9.249 œuvres ont été déclarées :

- 838 en audiovisuel ;
- 121 en radio ;
- 8.290 en écrit ;

Percevoir

La perception et la répartition des droits exigent des calculs complexes. En 2015, l'outil informatique adopté a favorisé la précision et la rapidité des échanges, pour un excellent résultat. La Maison des Auteurs s'enorgueillit de cette performance, délicate en temps de crise alors que les institutions culturelles voient leurs budgets réduits. La répartition des droits, son cœur de métier, se révèle en effet plus vitale encore pour la création en période d'incertitude économique.

Spectacle vivant

En spectacle vivant, la perception des droits connaît depuis plusieurs années une augmentation dans tous les secteurs professionnels et également en théâtre amateur.

En 2015, une attention particulière a été déployée sur le secteur de l'humour afin d'assurer une perception minimale garantie et des efforts constants ont été apportés dans le domaine du cirque et des arts de la rue afin de fidéliser les auteurs. Les efforts de simplification administrative se sont poursuivis tout au long de l'année (envois automatiques de demandes d'autorisation, de contrats et de bulletins de déclaration).



SERVICE SPECTACLE VIVANT, DES CHIFFRES !

12.453 représentations en Belgique ont donné lieu à des perceptions tous secteurs confondus ;

Les 10 meilleurs spectacles représentent :

26% des perceptions de l'année à Bruxelles,

22% en Wallonie et

34% en Flandre ;

Les perceptions par discipline :

2% pour les Arts de la Rue,

2% pour les Arts du Cirque,

9% pour la Danse,

7% pour le Lyrique

80% pour le théâtre dramatique.

Créer une nouvelle œuvre : les soutiens possibles

Au sein de la Maison des Auteurs, c'est le Service d'Action culturelle qui a pour mission de soutenir la création d'œuvres contemporaines et leur diffusion. Cet engagement se réalise à travers un programme de bourses, d'actions, de partenariats et de collaborations tissés avec les acteurs et les producteurs du monde de la culture (institutions, festivals...) Ces aides sont apportées à un moment crucial du développement de l'œuvre.

Être soutenu

En 2015, la SACD et la Scam ont octroyé ensemble plus de 150 bourses qui ont aidé des auteurs à poursuivre le développement d'un projet, à des étapes clés de leur parcours.

Être accompagné

Présentes dans 28 festivals ou événements en Belgique et en France, la SACD et la Scam ont organisé ou soutenu 22 rencontres professionnelles et participé à 7 programmes d'accompagnement à l'écriture.

L'ACTION CULTURELLE, DES CHIFFRES!

8 auteurs ont participé au PechaKucha du Festival Anima et

6 à l'opération « pitchette »

11 auteurs ont participé au PechaKucha du Festival d'Avignon

103 auteurs ont assisté à une séance du Be Film Festival

26 auteurs ont profité de l'invitation de la Scam à l'atelier Scam lors du Festival Filmer À Tout Prix et à la projection qui l'accompagnait

285 auteurs ont annoncé leur présence à la Fête des Auteurs (394 selon la police)

18 prix ont été décernés

11 auteurs ont participé au PechaKucha à la Foire du Livre où plus de 100 personnes les ont regardés !

312 auteurs ont profité des invitations aux Lundis de la Maison des Auteurs à l'Aventure

151 bourses ont été accordées

44 personnes ont profité de l'invitation à la rencontre « Tortue de Zénon » avec Cédric Villani et Etienne Lécroart à la Maison des Auteurs à Paris

28 festivals et événements en Belgique ou en France ont été partenaires

7 programmes d'accompagnement à l'écriture ont été initiés ou soutenus

113 auteurs ont participé aux déjeuners d'auteurs (à Cannes, Avignon et à la Maison des Auteurs)

PRÉPARER LA SUITE

Des auteurs bien vivants, et c'est logique, souhaitent préparer leur succession. Comment cède-t-on ses droits d'auteurs ? Quelle taxation pour les originaux des œuvres lorsqu'ils sont légués ? Comment transférer une activité de membre à ses ayants droit ? Les réponses à ces questions sont régulièrement actualisées selon les fluctuations du droit, mais aussi des situations personnelles. Après cette pédagogie et lorsqu'il y a lieu, le Service des Successions règle le legs des perceptions et des sommes dues aux ayants droit, après avoir quelquefois mené une véritable enquête au sujet de l'œuvre et des ayants droit de l'auteur concerné.

En 2015, le Service des Successions a ainsi clôturé les dossiers de 7 auteurs de la SACD et de 7 auteurs de la Scam et d'ayants droit décédés, ainsi que l'adhésion de nouveaux ayants droits.

Signalons notamment la perte des membres de la SACD suivants : Carmen Blanco Principal, Philippe Dasnoy, Joseph Duvivier dit Jean Rivart, Toby Fox, Jean-Paul Humpers, Jean Louvet, Jules-Henri Marchant, Bruno Renson, Pierre Sterckx, Jacques Thiriar et Marcel Xhaufflaire.

La Scam déplore quant à elle en 2015 la perte des membres suivants : Maurice-Alexandre Anastassiades, André Dartevelle (décédé alors qu'il était membre du Comité belge), Joseph Loncin, Jean Louvet, Robert Schaus, Marc Soulier dit Yal Ayerdhal, Pierre Sterckx et Jacques Thiriar.

Service Successions

Pour contacter Nathalie Springael :
natspringael@sacd-scam.be

Service d'Action culturelle

Pour contacter Anne Vanweddigen et Célyne van Corven :
actionculturelle@sacd-scam.be

Se lancer : promouvoir son œuvre

Lorsque l'œuvre paraît, et aujourd'hui plus que jamais, l'auteur qui bénéficie d'une visibilité accroît ses chances de rencontrer son public.

La Maison des Auteurs y contribue de différentes manières. Les Comités belges de la SACD ou de la Scam attribuent leurs prix lors de la Fête des Auteurs ou en festival ; le service d'Action culturelle propose des mises en lumière d'auteurs lors de grands événements culturels ou organise ses propres projections ou rencontres ; la plateforme des auteurs et des œuvres BELA valorise les auteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont beaucoup sont membres de la Maison.

Enfin, le service communication de la Maison des Auteurs publie un *Bilan des Auteurs* (BdA), entièrement dédié à la création et aux créateurs.

Son Profil sur Bela

En 2015, Bela s'est attelé essentiellement à finaliser le cahier des charges du nouveau site attendu en 2016 et a travaillé à l'analyse de celui-ci avec des développeurs. Le nouveau Bela sera développé au printemps 2016 et permettra, comme attendu par nombre d'auteurs, de mettre en ligne eux-mêmes, via un accès personnalisé, leurs actualités et leurs informations bio et bibliographiques. Il en ira de même pour les partenaires professionnels (théâtres, librairies, maisons d'édition, revues, festivals, radios, etc.). Une architecture plus claire, simplifiée, mettra aussi en avant, en permettant de les filtrer, les offres de formations, bourses, appels à projets, à résidence et rendez-vous professionnels proposés par Bela actuellement et qui rencontrent un large succès.

Par ailleurs, de nouvelles lignes éditoriales (pensées en vue d'un partage efficient sur les réseaux sociaux) et un contenu **responsive** habilleront désormais le portail des auteurs.

Mais en 2015, Bela c'était aussi et surtout... Bela ! C'est-à-dire les mots de ses auteurs, leurs actualités, leurs billets, les portraits et interviews, les clics et partages.

BELA, DES CHIFFRES !

650 auteurs présents sur Bela (et des milliers d'œuvres)

6 feuillets inédits : *Quand les Playmobil* auront des histoires à raconter de Marie Colot, *Mauvaises graines* de Christine Van Acker, *Nocéan* de Serge Delaive, *Comme ton ombre* de Katia Lanero Zamora, *Septième tasse* de Maxime Coton et *La Mission* de Nicole Roland

39 billets d'auteurs signés : Bruno Tondeur, Martine Wijckaert, Sylvia Botella, Isabelle Bats, Margot Reumont et Michèle Goslar

133 appels à projets, à résidences, à formations, à bourses, à rendez-vous professionnels

247 actualités

21 articles divers comme le recensement des livres de nos auteurs à l'occasion des rentrées littéraires de janvier et de septembre

8 portraits d'auteurs, parmi lesquels six portraits inédits réalisés en partenariat avec Grand Angle, Salon d'artistes pour le Festival d'Avignon, et la revue *Alternatives théâtrales* : le collectif Transquinquennal, Dominique Roodthoof et Patrick Corillon, Anne-Cécile Vandalem, Salvatore Calcagno, Patrick Masset et Clément Thirion, mais aussi :

Axel Cornil et le prix Rossel 2015 Eugène Savitzkaya.

10 portraits croisés d'auteurs pendant le programme MUSES de BELA mis en place dans le salon d'auteurs à la Foire du Livre de Bruxelles signés : Corine Jamar, Thomas Lavachery, Grégoire Polet, Edgar Kosma, Kenan Görgün, Luc Dellisse, Chloé Perarneau, Maxime Coton, Ludovic Flamant et Aliénor Debrocq.

3 Apéros du Numérique organisés en partenariat avec le PILEn (sur les rôles de l'auteur et de l'éditeur dans la promotion d'un livre, sur l'auteur-entrepreneur, sur l'impact dans la lecture)

1 rencontre organisée en partenariat avec le Cercle littéraire de la Scam et le BdA : « Le traducteur comme pièce de résistance », qui a eu lieu en octobre à la librairie internationale Passa Porta

19.800 vues sur le blog

26.841 vues sur le site

Soit **46.641** vues au total

Et... **52** newsletters !

Bela
pour toute insertion ou
modification, contacter Maud Joiret
mjoiret@bela.be

Le BdA

Le BdA#1 (*Bilan des Auteurs*) a fait l'objet en 2013 d'une adaptation numérique par le studio Chapalpanoz. Il est encore disponible sur tous supports numériques : smartphone, liseuse, tablette, ordinateur, en téléchargement sur les plateformes légales des grands distributeurs et éditeurs sous le nom « Bilan des Auteurs ».

Le BdA#2, toujours plus de 80 pages exclusivement consacrées à la création et à ses conditions, majoritairement en Belgique francophone, peut toujours être commandé à l'adresse : bda@sacd-scam.be

Le troisième *Bilan des Auteurs*, à paraître en juin 2016, a donné lieu à une réflexion sur la manière dont les auteurs et les oeuvres alluvionnent la société et nous incitent à nous réapproprier nos espaces, nos corps, nos libertés.

Service Communication
pour contacter Anita Van Belle
ava@sacd-scam.be

Se former : les opportunités offertes

Le projet du Pôle Écritures / Développement

Futur espace de travail, de résidences et de rencontres, le « Pôle E/D » permettra aux auteurs d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux outils au travers de *master classes* et de formations. Les auteurs y trouveront experts ou auteurs chevronnés qui accompagneront le développement de leurs projets.

Encore en recherche de partenariats financiers et dans l'attente de son installation pérenne dans la future Maison des Auteurs à son ouverture fin 2017/début 2018, le Pôle E/D, outre l'accompagnement d'une dizaine de projets « nouvelles écritures », a proposé en 2015 :

→ En partenariat avec le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles et Aura Films (atelier de développement d'œuvres à destination des nouveaux médias 2014-2015), le PILEn et le festival Anima : **les 3^{èmes} Rencontres de la Webcréation** autour des liens entre BD, animation et webcréation qui ont réuni le 20 février 2015 Annabelle Perrichon (auteur scénariste pour le cinéma et la télévision), Nathalie Van Campenhoudt (éditrice au Lombard), Julien Lemaire-Piotrowski (Agence Clap !), Jean-Philippe Thivet et Didier Borg (Comicstarter et Delitoon),

Eléonore Lamothe (Kids Up Hill) et Ségolène Zaug (France Télévisions Nouvelles Écritures).

→ En partenariat avec l'ACA/ Wallimage, une journée de coaching de projets transmédia avec Djamil Kemal, spécialiste de *l'audience design*, pour 6 auteurs le 18 mars 2015. L'occasion pour eux d'améliorer l'expérience utilisateur de leur projet.

De nouvelles rencontres, formations et séances d'accompagnement de projets seront proposées en 2016, notamment autour de la question de la réalité virtuelle.

Pôle Écritures/Développement
Pour contacter
Morgane Batoz-Hergès:
mba@sacd-scam.be

Le PILEn et la Maison des Auteurs

La Maison des Auteurs est l'un des quatre piliers fondateurs du PILEn, regroupement associatif contribuant à l'information et à la formation de tous les professionnels du secteur du livre qui font face à la numérisation et aux mutations de leurs pratiques.

Trois axes sont prioritaires : le site, les formations et animations, les études.

Le site :
www.futursdulivre.be

Ce portail propose à la fois une veille sur le livre numérique et les nouveaux usages professionnels, et des articles d'actualité. La fréquentation du site a augmenté régulièrement : les statistiques de l'année 2015 montrent une augmentation de 32% des sessions et de 67% des utilisateurs par rapport à 2014. Afin de poursuivre sur cette voie et de valoriser davantage l'outil de veille très puissant du site, une newsletter composée d'un agenda d'événements et d'un focus thématique sera envoyée régulièrement à partir de 2016.

Les formations et animations

Le PILEn a continué à proposer un programme d'activités très dense, qu'il s'agisse de formations ou d'animations, permettant ainsi de constituer un « pool » de formateurs/intervenants PILEn, de réaliser des économies en se passant d'un intermédiaire, d'adapter les formations à la réalité belge (TVA, table, prix unique du livre, taille du marché et des opérateurs, etc.) et de nouer de nouveaux partenariats et collaborations.

Ainsi, en 2015, plus d'une trentaine d'événements ont été organisés sur les thématiques suivantes :

- **Nouvelles formes de financement et modèles économiques** : la table ronde sur le crowdfunding à la Foire du Livre, l'Apéro du Numérique #9 sur l'auteur entrepreneur ;

• **Marketing** : formations « les méta-données pour booster les ventes », sur l'audience design, le big data et le marketing prédictif, puis sur les stratégies de marketing, table ronde sur les nouvelles formes de prescription sur le net à la Foire du Livre ;

• **Diffusion et distribution du livre numérique** : deux formations sur la vente de livre numériques en librairie, rencontre sur Librel à la Foire du Livre ;

• **Communication et visibilité sur le net** : nombreuses formations sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.), formation sur la e-réputation et sur la gestion de sa communauté de lecteurs, formation à Scoop.it ;

• **Accès à la lecture et place du lecteur** : Apéro du numérique #10 sur le livre numérique comme levier d'accès à la lecture, cycle de formations à Mons sur la place centrale du lecteur (en partenariat avec Mons2015), formation d'introduction à la lecture sociale ;

• **Articulation papier et digital** : les Rencontres de l'Édition numérique à Tourcoing (partenariat avec le Centre Régional des Lettres et du Livre du NPDC, la Plaine Images et l'Associations des éditeurs du NDPC) y étaient consacrées ;

• **Innovation et création** : table ronde et formation d'introduction au crowdsourcing, formation sur l'élaboration de livre numérique de littérature, conférence de l'Américain Bob Stein, le fondateur de l'Institute for the Future of Book, en partenariat avec l'IMAL ;

• **Technologie et technique** : 4 séances de la formation sur le B-A BA du livre numérique, formations sur les métadonnées, tables rondes sur la typographie du livre numérique, sur l'interopérabilité et l'enrichissement de livre numérique à la Foire du Livre ;

• **Approche transversale** : rencontres de la Webcréation lors du Festival Anima sur les liens entre BD, animation et webcréation, rencontre sur l'édition numérique belge: les tendances 2014 et les perspectives pour 2015 à la Foire du Livre.

Les études

Quatre études sont à distinguer :

• L'étude sur le marché du livre de langue française en Belgique, réalisée en même temps que celle portant sur les statistiques de production du livre belge de langue française ;

• L'étude sur l'évolution de la consommation de livres papier et numériques (Ipsos) des Belges francophones ;

• L'étude sur l'ensemble du secteur qui devrait être enrichie progressivement: son poids socio-économique, son poids culturel, ses déterminants, les éléments clés d'une politique globale, en dialogue avec l'OPC.

PILEn
Pour contacter
Morgane Batoz-Hergès :
pilen@futursdulivre.be

S'informer, rester connecté

L'auteur qui souhaite s'informer de l'actualité du droit d'auteur, de l'activité de la Maison et de ses membres dispose de nombreux moyens. La Maison des Auteurs, au travers de son site, de sa lettre d'information Dazibao, de sa newsletter hebdomadaire et de ses comptes sur les réseaux sociaux, lui rend compte de l'activité de sa société et l'avertit des événements ou rencontres qu'elle propose, ainsi que des changements statutaires ou de législation. BELA, la plateforme en ligne des auteurs, le plonge dans le bain de l'activité culturelle et le prévient des appels à bourses, à concours, à participation, qui peuvent le concerner.



Dazibao #15

LE SITE, LA LETTRE
D'INFORMATION : LA COM' DE
LA MAISON DES AUTEURS

www.sacd-scam.be

Le site Internet de la Maison des Auteurs, également accessible via l'adresse www.maisondesauteurs.be, est l'outil d'information le plus pratiqué par les auteurs. Cependant, après quelques années de bons et loyaux services, il méritait une refonte pour s'adapter aux technologies nouvelles, et surtout aux nouvelles pratiques des internautes. Constatant des temps de lecture très courts et le succès des pages de services, décision a été prise de préparer une simplification radicale du site, et de mettre l'accent sur les informations les plus utiles.

La conception et la rédaction d'un cahier des charges destiné à la production de deux nouveaux sites internet, l'un dédié à la SACD, l'autre à la Scam, a été effectué en 2015 sous la supervision de la direction générale, qui a souhaité que les auteurs accèdent à des sites exclusivement dédiés à leurs répertoires.

Dans l'esprit de la charte graphique mise en place pour la Maison des Auteurs, ces sites conserveront des éléments partagés (typographie...) mais seront distincts au niveau de l'information et du visuel.

Adaptés pour la lecture sur terminaux mobiles, configurés pour le partage sur les réseaux sociaux, mieux référencés, allégés, ils présenteront de nombreuses fonctionnalités absentes jusqu'ici (partage du calendrier des événements, ...)

Leur élaboration s'est accompagnée d'une réflexion prospective sur la communication, accompagnée de formations, et d'une synergie de communication renforcée entre la SACD, la Scam, Bela et le PILEn.

Newsletter

Dans le même esprit de dématérialisation, la newsletter électronique de la Maison des Auteurs s'est renforcée et diversifiée. Elle est envoyée tous les jeudis, si vous ne la recevez pas, faites-nous signe et nous vous y inscrirons.

En 2015, ce sont au total 108 articles publiés sur le site de la SACD-Scam qui ont été relayés au long de plus d'une quarantaine de newsletters (et de bien davantage de [posts](#) sur les comptes de réseaux sociaux des deux sociétés).

Cette récurrence hebdomadaire a permis une fidélisation des lecteurs, mais aussi l'envoi de mails ciblés à destination de catégories d'auteurs et ce, afin de répondre au sentiment de « surabondance » de messages qui était remonté à la communication en 2014.

Dazibao

Deux lettres d'information papier [Dazibao](#) ont été publiées, avec pour thèmes la diversité culturelle et l'artiste au centre, dans le prolongement de la réflexion politique actuelle. Pour utiliser la forme au mieux et ne pas doubler la newsletter électronique, il a été décidé de faire paraître désormais quatre [Dazibao](#) par an.

Comptes Facebook et Twitter

La Maison des Auteurs a aussi deux comptes dédiés :



[Marie-Lorraine Weiss \(SACD-Scam\)](#) pour toute l'actualité des auteurs et de ce qui vibre autour d'eux (y compris la Maison) avec un humour décalé et des posts d'appels à projets ou concours.

[Anne et Célyne \(SACD-Scam\)](#) pour toute l'actualité de l'Action culturelle : présence en festival, rencontres professionnelles, nouvelles bourses, appels à résidences, projections, et actualité de nos partenaires.



Marie-Lorraine Weiss a également un compte Twitter [@marieloWEISS](#) pour suivre l'actualité du monde culturel belge et étranger sous le prisme du droit d'auteur.

En bonus, les auteurs peuvent également suivre le PILEn, sur ses comptes Facebook [@PILEnum](#) et Twitter [@DigitAuteur](#)

Et aussi Bela, sur ses comptes Facebook [@Bela Portail](#) et Twitter [@Bela_portail](#)

SACD - Scam - SOFAM - deAuteurs

La Maison des Auteurs de Bruxelles réunit la SACD, la Scam, la SOFAM et deAuteurs. Ce regroupement permet de répartir les coûts de fonctionnement, de partager les savoir-faire et les infrastructures, d'améliorer les procédures et d'élargir les réseaux.

Les auteurs, comme les utilisateurs de leurs répertoires multidisciplinaires, y bénéficient de services plus étendus et d'une meilleure représentation dans les débats culturels. Ensemble, ces sociétés représentent plus de 96.000 auteurs dans le monde.

Belgique, France, Pays-Bas, Luxembourg et Canada

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter

Marie-Lorraine Weiss — @marieloWEISS

Anne Et Célyne — Frédéric Young — PILEn — @PILEnum — @Bela portail
Pôle Écriture/Développement — @DigitAuteur

Conception graphique:

www.facetofacedesign.com

Illustration en couverture:

Bhakti Mills

Éditeur responsable:

Frédéric Young, Maison des Auteurs asbl.



Maison des Auteurs

CONTACT

Maison des Auteurs, rue du Prince Royal 87 à 1050 Bruxelles

www.sacd-scam.be | www.deauteurs.be | www.sofam.be

T +32 (0)2 551 03 20